



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00848

Numéro SIREN : 421 100 645

Nom ou dénomination : LA BANQUE POSTALE

Ce dépôt a été enregistré le 09/05/2014 sous le numéro de dépôt 42124



1404217101

DATE DEPOT : 2014-05-09

NUMERO DE DEPOT : 2014R042124

N° GESTION : 2005B00848

N° SIREN : 421100645

DENOMINATION : LA BANQUE POSTALE

ADRESSE : 115 rue de Sevres 75275 Paris cedex 06

DATE D'ACTE : 2014/04/24

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
DEMISSION DE MEMBRE DE G.I.E.

## LA BANQUE POSTALE

*Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance*  
*Au capital de 3 413 734 750 euros*  
*Siège social : 115, rue de Sèvres, 75275 Paris cedex 06*  
*421 100 645 RCS Paris*

### DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 24 AVRIL 2014

- Extrait -

Le 24 avril 2014, à 17 heures 30, le Conseil de surveillance de La Banque Postale s'est réuni au siège social 115, rue de Sèvres, 75275 Paris, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont élargé la feuille de présence :

- Monsieur Philippe Wahl, Président,
- Monsieur Marc-André l'efffer, Vice-Président,
- Madame Nathalie Andrieux,
- Monsieur Didier Brune,
- Monsieur Sylvain de Forges,
- Monsieur Bernard Haurie,
- La Poste, représentée par Monsieur Georges Lefevre,
- Monsieur Steeve Maigne,
- Madame Christiane Marcellier,
- Madame Maryvonne Michelet,
- Madame Françoise Paget-Bitsch,
- Monsieur Didier Ribadeau Dumas,
- Madame Hélène Wolff.

Est absent, excusé :

- Monsieur Jean-Robert Larangé qui a donné pouvoir à Madame Maryvonne Michelet de le représenter.

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Rémy Weber, Président du Directoire,
- Monsieur Marc Batave, Secrétaire Général et membre du Directoire,
- Monsieur Dominique Bocquet, Commissaire du gouvernement,
- Monsieur Laurent Le Boterve, Secrétaire du Comité d'Entreprise,
- Monsieur Yves Brassart, Directeur Financier du Groupe La Poste,
- Madame Florence Lustman, Directeur Financier.

Monsieur Bernard de Marnhac, assisté de Madame Laure Trillat, assure les fonctions de Secrétaire.

Le **Président du Conseil de surveillance** constate que le Conseil réunit la présence effective de plus de la moitié de ses membres et que par conséquent, il peut valablement délibérer.

05.03.14

05.03.14

02/04/14  
CV

24/04/14

Greffe du tribunal  
de commerce de Paris  
Acte de dépôt  
09 09 14  
Sous le N° :  
Sous le N° :

Le Président du Conseil rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 
2. Démission d'un membre du Directoire
  3. Démission et remplacement d'un membre du Conseil de surveillance et du Comité d'audit
- 

## 2. Démission d'un membre du Directoire

---

→ *Le Conseil de surveillance prend acte de la démission en date du 7 avril 2014, de Monsieur Yves Brassart, de ses fonctions de membre du Directoire et, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas le remplacer.*

## 3. Démission et remplacement d'un membre du Conseil de surveillance et du Comité d'audit

---

→ *Le Conseil de surveillance prend acte de la démission de Monsieur Xavier Girre de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance et décide à l'unanimité de coopter en remplacement Monsieur Yves Brassart pour la durée du mandat restant à courir. Cette cooptation sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire.*

→ *Le Conseil de surveillance décide à l'unanimité de nommer Monsieur Yves Brassart, membre du comité d'audit pour la durée de son mandat de membre du Conseil de surveillance en remplacement du Monsieur Xavier Girre.*

→ *Le Conseil de surveillance prend acte de la démission de Monsieur Didier Brune de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance qui prendra effet à l'issue du présent Conseil.*

---

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le **Président du Conseil de surveillance** lève la séance.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président du Conseil de surveillance et le Vice-président du Conseil de surveillance.